



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E156534

VALABLE JUSQU'AU 22/03/2027

ÉDITÉ LE

20/02/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 27 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MACON 2004B00227

Siret : 453 891 269 00012

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 48450 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10800585604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10800585604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : SARL CHARRIER PIERRE

LA MOUCHERE  
71140 CHALMOUX

Téléphone : 03 85 84 26 64

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : sarl.charrier.pierre@gmail.com

Responsabilité légale :

CHARRIER PIERRE GÉRANT

Effectif moyen : 0

Tranche de classification : NC

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité            | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------|----------------------|
| 3101 | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE | 01/02/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                       | 01/01/2021         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.